

Mémo d'information sur les algues bleu-vert N° 01 2014/09/02

Région administrative :	Outaouais	
Bassin versant :	Rivière Petite Nation	
Nom du plan d'eau :	Lac Gagnon	Secteur :
Latitude :	46° 07' 12.9" N	Longitude : -75° 06' 29.3" W

Destinataires	
Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Duhamel	Claire Dinel, directrice générale

Observations générales (2014/08/26)

Le 26 août 2014, je suis me rendue au Lac Gagnon (2772 chemin du Brûlé) afin de vérifier s'il y avait bien présence de cyanobactéries.

Je me dirige d'abord dans la baie voisine, soit celle face au 2764 chemin du Brûlé. Je remarque, sur la berge, un ruban turquoise. Je décide alors de prélever un premier échantillon dans cette baie (E-1).

Je prends un second échantillon au bout du quai du 2772 chemin du Brûlé (E-2). Je ne remarque aucun signe démontrant la présence de cyanobactéries à cet endroit.

Je me rends ensuite à la municipalité de Duhamel récupérer l'échantillon prélevé par le citoyen le 24 août 2014. Je prends un dernier échantillon à partir de celui-ci (E-3).

Carte ci-jointe Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats d'analyses du laboratoire

Station : E-1 (baie face au 2764 chemin du Brûlé)	Type de prélèvement : en surface
Observations visuelles et remarques Présence d'un ruban turquoise sur le rivage.	
Cyanobactéries :	Totales : 20 000 – 50 000 cellules/ml
Station : E-2 (bout du quai du 2772 chemin du Brûlé)	Type de prélèvement : 0-1 m
Observations visuelles et remarques Aucun signe de cyanobactéries observé lors de l'échantillonnage.	
Cyanobactéries :	Totales : 5 000 – 10 000 cellules/ml
Station : E-3 (baie du 2772 chemin du Brûlé)	Type de prélèvement : surface
Observations visuelles et remarques Échantillon prélevé par citoyen le 24 août 2014. L'échantillon est turquoise et il y a présence de matières en suspension dans celui-ci.	
Cyanobactéries :	Totales : > 2 000 000 cellules/ml

Interprétation des résultats d'analyses

<input type="checkbox"/>	<i>Situation normale</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.) Observations : algues filamenteuses</i>
<input type="checkbox"/>	Cote A : <i>Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	Cote B : <i>Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries.</i>

Actions à prendre par le destinataire

Assurer, si possible, une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEFP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer, s'il y a lieu, d'un nouveau partenaire potentiel pour le suivi visuel.

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B)

- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

Les recommandations générales en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/>

Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

Consulter la page Algues bleu-vert du MDDELCC :

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>

Direction régionale du MDDELCC :

Personne à contacter : Amélie Fortin

Tél. : 819 772-3434 poste 216